

# CONGRÈS ACADÉMIQUE - BAYONNE

## 5 AVRIL 2018

### Conditions de Travail en LP : état des lieux avant démolition

#### Groupe de réflexion

Ces quelques réflexions ont été menées lors d'un groupe de travail à l'occasion du Congrès académique du SNETAA-FO qui s'est tenu à Bayonne le jeudi 5 avril 2017.

Le thème de départ était « les conditions de travail en lycée professionnel : état des lieux ». Sans prétendre être exhaustives, il aurait fallu deux jours pour mener une réflexion aboutie, elles constituent déjà une première ébauche que le Congrès national de Ronces-les-Bains prolongera et synthétisera afin d'en extraire des revendications fortes et claires au plus proche de la réalité du terrain. Réalité qui s'est révélée dès les premiers échanges d'une dureté voire d'une violence alarmantes.

Sans même avoir abordé les problèmes de rémunération ni de traitement, c'est dire, 4 axes se sont vite dégagés des discussions qui s'avèrent finalement être tous en lien : l'insécurité émanant des ORS, la remise en cause de la parole, de l'autorité et du travail de l'enseignant, l'incertitude de l'évaluation PPCR et les mutations du métier.

#### I) L'insécurité émanant des ORS

Le SNETAA-FO n'a eu de cesse de le dénoncer dès les premiers groupes de travail sur la réforme du statut de 1992. Les 1607 heures du décret Peillon-Hamon allaient aggraver la charge de travail des enseignants d'une manière sournoise. L'absence de clarté du décret qui, excepté les 18 heures hebdomadaires, se contente de prévoir des missions liées sans réellement borner ni contenu ni quantité ni quotité. Cette situation ouvre la porte à une gestion managériale locale et à toutes sortes d'abus :

- Des réunions à répétition, parfois sans fin, commençant selon les disponibilités des chefs d'établissement et se terminant jusqu'à 22h30.
- Des missions qui ne sont plus liées avec l'enseignement mais plus avec la représentation, relevant du travail administratif ou de communication envers les familles
- Des remplacements et des heures supplémentaires imposés

Cette nouvelle façon de gérer les ressources humaines est épuisante et chronophage. Il devient urgent de clarifier les missions de l'enseignant et d'imposer des limites aux réunions avant que nous devenions corvéables à merci.

#### II) La remise en cause de la parole, de l'autorité et du travail de l'enseignant

C'est une sorte de mouvement qui semble se généraliser, encore une fois comme une sorte de nouvel outil managérial – bien connu dans d'autres secteurs - qui consisterait en une déstabilisation et une fragilisation de l'enseignant pour le rendre plus malléable. Cela se traduit par un désaveu récurrent de la parole de l'enseignant, l'introduction du

contradictoire pour les élèves semble se traduire souvent par une enquête à charge contre l'enseignant. Mais aussi par une remise en question de son autorité et de son travail dans la classe, que ce soit par le supérieur hiérarchique et pédagogique, l'élève ou les parents. Quelques exemples :

- La gestion des classes difficiles devient un problème d'autorité, l'enseignant est culpabilisé et sa façon d'enseigner questionnée, certains formateurs estimant même, sans complexe, qu'il fallait parfois avoir le courage de démissionner. On ne compte plus la révision de devoir dans le bureau du proviseur devant l'élève, la réécriture d'appréciation, la modification de ou la remise en question de notes, les rapports d'élève sur des enseignants (pris pour argent comptant qui plus est), les appels de parents qui se transforment en témoignage irréfutable sans que l'enseignant n'ait même la possibilité de se défendre. Il est impératif de se réaffirmer la liberté pédagogique des enseignants.
- Sans atteindre le paroxysme d'un Gallieni, les incivilités, les violences et les agressions (il faudrait une bonne fois pour toutes les qualifier à leur juste mesure, des délits sur un fonctionnaire dépositaire de l'autorité de l'État) sont rarement punies, les conseils de discipline deviennent une mascarade, quand ils se tiennent et quand les décisions ne sont pas annulées par le recteur. Cela conforte l'idée que l'enseignant n'est plus l'autorité détentrice d'un savoir et d'une expertise que l'on ne remet pas en cause. Pire, cela encourage, ou ne dissuade pas, les élèves voire les parents à ne rien changer. Le constat d'une sorte de délitement de l'autorité générale de l'Institution est inquiétant, et les enseignants, les CPE et le personnel d'éducation qui se retrouvent en première ligne en sont les premières victimes
- A citer, le cas particulier du lycée Georges Leygues-Gouffignal de Villeneuve-sur-Lot qui sombre dans une spirale de violence et de laisser aller que l'Administration s'obstine à ignorer. Le SNETAA-FO est à la pointe du combat. Deux autres LP sont aussi dans une situation critique dans l'académie : Emile Combes de Bègles et le LP Trégey de Bordeaux.
- La bienveillance qui est demandée à l'ensemble de l'équipe pédagogique doit aussi être exigée envers les enseignants, AED/AES et CPE. C'est un préalable à toute relation de travail apaisée.

Si on ajoute à cela la rupture du lien collectif (l'épuisement des droits collectifs ?) accélérée par la nouvelle réforme, l'isolement qu'éprouvent certains d'entre nous, on en arrive au triste constat que le métier d'enseignant n'est plus attrayant. Il a perdu la reconnaissance, le statut social qui était les siens. Il est même devenu anxigène pour certains. La remise de l'autorité de l'enseignant au centre du dispositif apparaît comme une priorité et c'est une demande unanime du groupe de travail.

### **III) L'incertitude de l'évaluation PPCR**

C'était une des craintes du SNETAA-FO. On nous a encore accusé de crier au loup mais la fin de la garantie d'un fonctionariat de carrière pour un avancement au mérite (au relationnel ?) et la fin d'une grille de notation encadrée au profit d'une individualisation des

notations semblent d'ors et déjà en place. Mais cela prend aussi la tournure d'un outil de GRH qui ne dit pas son nom. Les premiers retours du terrain sont éloquentes :

- Dans bien des cas, l'évaluation sert à la hiérarchie d'outil d'intimidation, de pression, voire de règlement de compte (des proviseurs déçus de la tournure positive d'une visite en classe, des « n'oubliez pas que vous êtes évalué cette année »...). Les Proviseurs aussi semblent déstabilisés par la réforme et souffrir du manque de formation/informations
- Le protocole de préparation à la visite et aux entretiens n'est pas toujours respecté, notamment des mails en retard voire à la dernière minute
- Les entretiens se révèlent parfois infantilisants, certains enseignants ont eu l'impression de repartir à l'IUFM, des entretiens ont duré plus de 2h30 avec la promesse d'une visite prochaine, des visites hors PPCR continuent d'être faites sans pour autant que le cadre soit clair (accompagnement déguisé ?) certains inspecteurs et proviseurs exigent des documents autres que ceux exigibles dans le protocole
- Multiplication des notes et rapports sans que l'enseignant soit au courant, il ne les découvre que lorsqu'il prend connaissance de son dossier administratif (qui semble être double lycée et Rectorat)
- Il en ressort un besoin de clarifier les modalités et de s'y conformer
- Surtout que le verrou de l'interdit du licenciement aurait « sauté » selon un secrétaire général de DSDEN, cela aussi mérite d'être clarifié !
- 

#### **IV) Les mutations du métier**

Au final cet axe est celui qui paraît être le plus à la croisée des chemins, nombre de problèmes soulevés ici pourrait se retrouver au-dessus. Mais ce sont surtout des réponses, un soutien pour s'adapter à ces mutations que réclament les enseignants. L'orientation massive en lycée général et technologique reste un des problèmes majeurs du LP mais l'inclusion des élèves à profil particulier apparaît devenir une réelle difficulté à laquelle les enseignants ne sont pas ou peu formés. « C'est un autre métier » a-t-on entendu régulièrement. Les PLP sont conscients que le public a changé et qu'il faut s'adapter. La demande tendait surtout vers une formation de qualité, choisie et qui n'empiète pas sur le temps libre.

Des aberrations sur l'inclusion, qui semblent bien peu préparées, sont régulièrement dénoncées :

- Inclusion, ou allées et venues, d'élèves allophones parachutés dans les classes sans projet, sans fournitures et sans savoir qu'elle autorité les y envoie.
- Des élèves aux difficultés de plus en plus complexes qui dégènèrent sans pour autant avoir les armes pour y répondre et les désamorcer (est-ce le rôle de du PLP ?)
- Des moyens insuffisants ou inexistantes, les élèves en inclusion qui ne sont d'ailleurs pas comptabilisés dans les DHG et qui mettent les équipes dans la difficulté
- Des réponses désabusées de la direction et de la DSDEN (on fait comme on peut)

Par ailleurs, Parcoursup, la réforme de l'orientation dévolue à la Région et le deuxième professeur principal sont aussi porteurs d'interrogations et d'une charge de

travail accrue. « Nous ne sommes pas des orientateurs », prendre la décision de barrer la route à un élève peut être pesant.

Enfin, sont ressorti le besoin de créer à nouveau un collectif, de retrouver des équipes solidaires et faisant face ensemble à travers une syndicalisation forte qui puisse servir d'appui pour combattre les abus.

En conclusion, le métier est devenu d'une pénibilité inquiétante, l'insécurité statutaire (juridique) est anxiogène, les conditions de travail ne cessent de se dégrader, la remise en question de l'autorité et du travail sont devenues insupportables et le futur incertain du métier placent le PLP dans une posture qu'il a du mal à comprendre et accepter. Il semble devenu urgent de retisser un lien serein avec la hiérarchie, de se voir reconnaître une place et une autorité qui ne souffrent d'aucune contestation et d'avoir accès à une formation de qualité qui prépare réellement aux mutations du métier.

Mais surtout, si le panorama semble noir avec de la frustration et de la colère de certains, l'enthousiasme et l'envie qui se dégageaient sont bien réels et dominaient. La volonté de travailler sereinement pour la réussite des élèves était au centre des débats et des revendications.

**Catherine Terraza  
Max Sanchez**

